

# Stage été 2016 : conditions de participation

## 1. L'œuvre interprétée

*L'Europe galante* d'André Campra

## 2. Le lieu du stage

Le stage se déroule aux « Laurons », hameau du XVII<sup>e</sup> siècle à **CASENEUVE (Vaucluse)**

## 3. Les ateliers

Un atelier de choristes

Un atelier de solistes

Un atelier de musique de chambre (violes et autres cordes et vents sont bienvenus)

**4. Les concerts de fin de stage** des **15 et 16 juillet** seront l'expression du travail réalisé au cours du stage.

## 5. À qui s'adresse l'Atelier estival ?

L'atelier estival s'adresse à des amateurs capables d'apprendre seuls une partition et à des élèves des conservatoires qui désirent progresser individuellement et, en même temps, constituer un ensemble vocal et instrumental.

## 6. Les stagiaires devront maîtriser la partition en début de stage.

Ils bénéficieront de 36h de cours. Tous participeront aux répétitions plénières.

Les **choristes** bénéficieront de cours de technique vocale et de cours par pupitre.

Les **solistes** bénéficieront de cours particuliers,

Les **instrumentistes** de cours de musique de chambre.

Les **auditeurs** sont les stagiaires qui choisissent de suivre le stage sans avoir le niveau pour participer aux concerts. Ils participent aux répétitions par pupitre et assistent comme auditeurs aux répétitions plénières.

Les **boursiers**, élèves confirmés de conservatoires, de 18 à 24 ans, ou demandeurs d'emploi retenus, après délibération du jury, par ordre chronologique des demandes dans la limite des bourses affectées à l'Atelier. Les frais pédagogiques sont réduits à 85 €.

Les stagiaires pourront également, s'ils le souhaitent, pendant le temps libre, prendre des cours particuliers ou en groupe restreint de chant ou de viole de gambe.

## 7. Supports d'étude

Il n'existe pas d'édition récente des partitions.

Les différentes partitions seront téléchargeables sur notre site au format PDF.

Des **fichiers d'aide à l'étude** (mp3, Sibelius,...) seront également disponibles sur notre site.

## 8. Engagement des stagiaires

Chaque stagiaire s'engage à connaître la partition en début de stage, à participer à la totalité des répétitions ainsi qu'aux deux concerts des 15 et 16 juillet. Un planning individuel lui sera communiqué en début de stage.

Les solistes s'engagent à chanter la totalité l'œuvre en soutien des choristes.

## **9. Frais pédagogiques**

Les frais pédagogiques couvrent les prestations définies au point 6.

Choristes et instrumentistes : 200 €

Solistes : 250 €

Chanteurs-auditeurs : 100 €

Boursiers : 85 €

## **10. L'adhésion à l'association**

L'adhésion à l'association « Le Chœur du Luberon » est indispensable pour toute inscription, y compris les boursiers : 15 €.

## **11. Hébergement**

Nous avons réservé pour vous tout le gîte du samedi 9 juillet 2015 au samedi 16 juillet 2015.

Le coût total sera partagé entre les pensionnaires. Nous sommes en mesure dès à présent de vous garantir une fourchette de prix : entre 208 € et 308 €, en fonction du nombre de participants. Naturellement, plus nous serons nombreux, moins cela sera onéreux. Le prix définitif sera établi à la clôture des inscriptions.

Les chambres (double ou triple) dont le confort (très bon) est sensiblement identique, seront attribuées au fur et à mesure de la réception des inscriptions.

Vous avez également la possibilité de réserver une chambre seule moyennant un supplément de 100 €.

Le choix de l'hébergement au gîte est à confirmer au moment de l'inscription.

Dans toutes les fermes, vous trouverez une cuisine équipée vous permettant d'y résider en gestion libre.

## **12. Restauration**

Flo et Yves Barthalay vous proposent également un ensemble de prestations

### **Prestations proposées :**

#### **Petit-déjeuner à 5 Euro/personne :**

boissons chaudes, pain du jour, beurre, confiture maison, pâte à tartiner, fruit.

#### **Petit-déjeuner à 8 Euro/personne :**

boissons chaudes, pain du jour, beurre, confiture maison, pâte à tartiner, 1 pain au chocolat, 1 croissant, jus de fruits).

Vous avez la possibilité, si vous préparez vous-mêmes votre petit-déjeuner, de commander des viennoiseries au bistrot du village (1,5 km).

#### **Déjeuner ou dîner à 15 Euro/personne**

entrée, plat, dessert ; les boissons ne sont pas comprises.

#### **Déjeuner ou dîner à 20 Euro/personne**

entrée, plat, dessert, vin bio du domaine Alloïs et café compris.

#### **Déjeuner ou dîner à 25 Euro/personne**

2 entrées, plat, fruits et gâteau, vin bio du domaine Alloïs et café compris.

**Le choix des prestations est à confirmer avant le 15 juin en renseignant le tableau joint au bulletin d'inscription.**

### **13. À verser au moment de l'inscription à l'ordre du Chœur du Luberon**

- **L'adhésion à l'association : 15 €**
- **L'acompte pour les frais pédagogiques**

Tarif unique : 85 €

- **L'acompte pour la réservation du gîte**

Il est versé par tous les participants qui désirent être hébergés. Tarif unique : 150 €

**L'inscription ne sera considérée comme effective qu'à réception du règlement de l'adhésion et des acomptes.**

### **14. Clôture des inscriptions** le 31 mai 2016

### **15. Annulation**

En cas d'annulation de la part du stagiaire avant le 31 mai 2016, l'acompte des frais pédagogiques sera remboursé intégralement à l'exception de l'adhésion à l'association.

Après le 30 mai l'annulation ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

Si les conditions de réussite ne lui paraissaient pas réunies, à la clôture des inscriptions, l'association se réserve le droit d'annuler le stage. Dans ce cas les acomptes seront remboursés intégralement. Cette annulation n'ouvre droit à aucun dédommagement.

### **Pour tout renseignement :**

Le Chœur du Luberon • Association 1901 • Mairie de Ménerbes • 84560 Ménerbes

Tél. 06 74 73 99 62 • courriel : [contact@choeurduluberon.fr](mailto:contact@choeurduluberon.fr)

**Pour vous inscrire, merci de remplir le bulletin d'inscription ci-joint et/ou le télécharger sur notre site : [www.choeurduluberon.fr](http://www.choeurduluberon.fr)**